

IBM ActionOI et IBM CareDiscovery

Ce Descriptif de Services détaille le Service Cloud. Les bons de commande applicables contiennent les prix et les détails supplémentaires de la commande du Client.

1. Service Cloud

IBM ActionOI et IBM CareDiscovery associent des bases de données de référence comparatives complètes, des méthodes analytiques avancées et des rapports flexibles permettant aux prestataires de soins de santé d'identifier les opportunités d'amélioration des performances opérationnelles ou cliniques et de développer des programmes et stratégies visant à réduire les écarts de performances.

1.1 Offres

Le Client peut faire son choix parmi les offres disponibles ci-dessous.

1.1.1 IBM ActionOI

IBM ActionOI est une solution d'amélioration des performances opérationnelles qui permet aux prestataires de soins de santé d'évaluer et de comparer leurs performances opérationnelles et financières aux meilleurs établissements et organismes dont la taille, la composition des remboursements, la complexité et la population de patients sont similaires. IBM ActionOI comprend également des options de partage de données permettant au Client d'échanger des informations avec d'autres clients du Service Cloud IBM ActionOI.

Les Services Cloud IBM ActionOI suivants sont disponibles :

a. IBM ActionOI (niveaux Small, Medium et Large)

IBM ActionOI donne accès aux données financières et opérationnelles de plus de 750 organismes de soins de santé, y compris des données réelles et normalisées issues de plus de 250 départements en vue d'une analyse comparative pertinente. Il comprend des outils de génération de rapport flexibles permettant de communiquer les conclusions, les résultats et les changements opérationnels, ainsi qu'un assistant d'indicateur défini par le Client pour définir des métriques importantes pour l'organisation du Client. L'accès inclut des identifiants utilisateur destinés à un nombre illimité d'utilisateurs pendant la durée du Service Cloud, comme indiqué dans les Documents de Transaction. IBM ActionOI est disponible aux niveaux Small, Medium et Large en fonction des Recettes Nettes Patient (« Recettes RNP ») des établissements hospitaliers :

- Niveau Small : Recettes RNP d'établissement inférieures à 150 millions USD
- Niveau Medium : Recettes RNP d'établissement supérieures à 150 millions USD et inférieures à 499 millions USD
- Niveau Large : Recettes RNP d'établissement supérieures ou égales à 500 millions USD

b. IBM ActionOI for Small Hospitals

IBM ActionOI for Small Hospitals fournit un sous-ensemble de contenu ciblé de la base de données de référence opérationnelle ActionOI complète limité à un maximum de quarante (40) départements sélectionnés par le Client.

c. IBM ActionOI for Non-Providers

IBM ActionOI for Non-Providers est une offre destinée aux clients non hospitaliers qui n'ont pas de données opérationnelles à contribuer à la base de données comparative ActionOI. Les clients qui ne contribuent pas de données à ActionOI ne peuvent pas se comparer directement à d'autres hôpitaux ou systèmes hospitaliers.

d. IBM ActionOI Practice Insights

IBM ActionOI Practice Insights tire parti de l'infrastructure ActionOI pour faciliter l'amélioration des performances pour tous les cabinets médicaux. Il fournit des groupes comparatifs personnalisés au niveau d'un cabinet, notamment des variables telles que la spécialité du cabinet, l'emplacement géographique, les organismes de soins de santé responsables et les volumes de charge de travail. IBM ActionOI Practice Insights peut être en autonome ou en association avec IBM ActionOI.

e. **IBM ActionOI Corporate Access & Reporting**

IBM ActionOI Corporate Access & Reporting donne accès au personnel du système de santé afin de communiquer des données au niveau de la société et d'accéder aux données et de les comparer à d'autres clients du système de santé. Il comprend ce qui suit :

- Nombre illimité de licences utilisateur pour soumettre des données et accéder à celles-ci à partir des systèmes de santé participants.
- Soumissions des données consolidées du système de santé et génération de rapports permettant de les comparer à d'autres générateurs de rapports du système santé ActionOI.
- Soumission de données et génération de rapports des départements à « services partagés » (par exemple, Finance, Informatique, Ressources Humaines, etc.) au niveau de la société uniquement (ne comprend pas les établissements individuels souscrivant à ActionOI).
- Partage de données avec d'autres générateurs de rapports du système de santé.

Il est à noter que qu'IBM ActionOI Corporate Access & Reporting ne prend pas en charge les soumissions de données et la génération de rapports au niveau d'un établissement/hôpital.

1.1.2 **IBM CareDiscovery**

IBM CareDiscovery est une solution d'amélioration des performances cliniques qui permet aux hôpitaux et aux systèmes de santé d'évaluer les résultats des soins de santé et de comparer leurs performances aux normes et tendances nationales. Les tableaux de bord intégrés fournissent aux cliniciens une représentation objective des performances individuelles et aident à identifier, prendre en charge et surveiller les améliorations. Un abonnement à IBM CareDiscovery comprend la configuration d'un maximum de deux (2) sources de données cliniques du Client. D'autres sources de données peuvent être ajoutées par le biais de services optionnels.

IBM CareDiscovery Transform et IBM CareDiscovery Advance sont disponibles aux niveaux Small, Medium et Large en fonction des Recettes Nettes Patient (« Recettes RNP ») des établissements hospitaliers :

- Niveau Small : Recettes RNP d'établissement inférieures à 150 millions USD
- Niveau Medium : Recettes RNP d'établissement supérieures à 150 millions USD et inférieures à 499 millions USD
- Niveau Large : Recettes RNP d'établissement supérieures ou égales à 500 millions USD

Les Services Cloud IBM ActionOI suivants sont disponibles :

a. **IBM CareDiscovery Transform (niveaux Small, Medium et Large)**

IBM CareDiscovery Transform donne accès aux résultats des soins prodigués aux patients ajustés en fonction des risques, notamment, la durée du séjour, les complications, la mortalité et les coûts/dépenses par département et permet aux utilisateurs de comparer les résultats cliniques aux lauréats, groupes d'homologues et normes nationales d'IBM relatifs aux 100 meilleurs hôpitaux. IBM CareDiscovery Transform est disponible aux niveaux Small, Medium et Large en fonction des Recettes Nettes Patient (« Recettes RNP ») des hôpitaux. L'accès inclut des identifiants utilisateur destinés à un nombre illimité d'utilisateurs pendant la durée du Service Cloud, comme indiqué dans les Documents de Transaction.

b. **IBM CareDiscovery Advance (niveaux Small, Medium et Large)**

IBM CareDiscovery Advance comprend, en plus des fonctionnalités d'IBM CareDiscovery Transform, des données de facturation plus détaillées (« Données de Transaction Détaillées ») qui peuvent être utilisées pour analyser les soins prodigués aux patients hospitalisés et ambulatoires, notamment les coûts et dépenses par département. CareDiscovery Advance permet aux cliniciens d'effectuer une analyse de cause première au niveau des résultats critiques des patients et des facteurs associés, et de surveiller l'efficacité des stratégies, l'optimisation des ressources et les problèmes de qualité impactant la prestation des soins. IBM CareDiscovery

c. **IBM CareDiscovery Secure ID Token**

IBM CareDiscovery Secure ID Token permet le remplacement d'une clé d'authentification à deux facteurs RSA Secure ID perdue. La clé RSA Secure ID est requise par un utilisateur CareDiscovery pour accéder à IBM CareDiscovery Transform ou IBM CareDiscovery Advance.

1.2 Services Optionnels

1.2.1 IBM ActionOI

Aucun service optionnel n'est fourni pour IBM ActionOI :

1.2.2 IBM CareDiscovery

Les services optionnels suivants sont fournis pour IBM CareDiscovery :

- a. 3M APR-DRG Grouping for IBM CareDiscovery
3M APR-DRG Grouping for IBM CareDiscovery permet la classification et le regroupement des données du Client à l'aide du système All Patients Refined Diagnosis Related Group (APR-DRG).
- b. IBM CareDiscovery Clinical Evidence Module
IBM CareDiscovery Clinical Evidence Module permet à CareDiscovery d'accéder aux données de gestion des maladies et pathologies d'IBM Micromedex en vue de l'identification systématique des populations cliniques ayant des opportunités de perfectionnement potentiellement importantes.
- c. IBM CareDiscovery Provider Profile
IBM CareDiscovery Provider Profile fournit des rapports de performances de niveau médecin très ciblés et configurés par l'utilisateur qui tirent parti des populations de patients.

1.3 Services d'accélération

1.3.1 IBM ActionOI

Les services d'accélération suivants sont fournis pour IBM ActionOI :

- a. IBM ActionOI Managed Data Submission Services
IBM ActionOI Managed Data Submission Services est un service qui permet à un spécialiste IBM ActionOI de faciliter, au nom du Client, la collecte et la saisie des données financières, de paie, de volume de charge de travail et d'ordre général au niveau d'un établissement pour ActionOI.
- b. IBM ActionOI Managed Reporting Services
- c. IBM ActionOI Managed Reporting Services fournit à un établissement hospitalier souscrivant à ActionOI une assistance pour le développement et la génération de rapports à partir de la solution IBM ActionOI.
- d. IBM ActionOI Data Assessment Services
IBM ActionOI Data Assessment Services est un service qui permet à un spécialiste IBM d'examiner la configuration et la soumission de données du programme ActionOI. Ce service fournit un rapport d'évaluation, remis par voie électronique, des conclusions et recommandations, ainsi qu'une conférence téléphonique d'une heure pour passer en revue le rapport avec le Client.
- e. IBM ActionOI Data Correction Services
IBM ActionOI Data Correction Services est un service généralement fourni dans le cadre du suivi de l'évaluation de données ActionOI. IBM mettra en œuvre les modifications apportées à la configuration de programme ActionOI, telles qu'elles sont recommandées dans le rapport d'évaluation de données ActionOI ou par d'autres moyens, ou mettra en œuvre les modifications demandées par le Client pour la période trimestrielle de rapport de données sélectionnée par le Client.
- f. IBM ActionOI System Conversion Services
IBM ActionOI System Conversion Services est un service qui met en œuvre les modifications apportées à la configuration du Service Cloud en fonction des modifications apportées au Client à ses systèmes de comptabilité générale et/ou de paie.
- g. IBM ActionOI Reimplementation Services
IBM ActionOI Reimplementation Services est un service qui peut être utilisé si les modifications apportées aux systèmes de données et/ou opérationnels du Client nécessitent une ré-implémentation complète de l'environnement de Service Cloud précédemment déployé du Client.
- h. IBM ActionOI New Program Coordinator Support and Transition Training
IBM ActionOI New Program Coordinator Support and Transition Training est un programme de formation dispensé à distance qui est destiné aux nouveaux Coordinateurs de Programme qui ont

assumé des responsabilités de collecte et de soumission de données ActionOI. Ce programme aide à développer les compétences et connaissances nécessaires pour réussir la soumission permanente des données ActionOI et poursuivre la participation de leur organisation au programme ActionOI.

1.3.2 IBM CareDiscovery

Les services d'accélération suivants sont fournis pour IBM CareDiscovery :

- a. IBM CareDiscovery Core Measure Data Import
IBM CareDiscovery Core Measure Data Import permet de consulter les mesures de reporting réglementaires de base à partir du système de reporting de mesures de base du Client dans IBM CareDiscovery.
- b. IBM CareDiscovery Historical Data Integration
IBM CareDiscovery Historical Data Integration est une option de configuration unique permettant d'intégrer jusqu'à deux ans de données historiques de client aux fins d'analyse dans CareDiscovery.
- c. IBM CareDiscovery Data Updates for Client Error
IBM CareDiscovery Data Updates for Client Error est un service de correction des enregistrements de données CareDiscovery résultant d'une erreur du Client lors de la soumission de ses données CareDiscovery. Une redevance standard s'applique pour la première survenance d'une erreur de soumission du Client. Des redevances additionnelles s'appliquent pour chaque erreur de soumission ultérieure du Client au cours d'une même année civile.
- d. IBM CareDiscovery Limited Reimplementation to Add Client Outpatient Data
IBM CareDiscovery Limited Reimplementation to Add Client Outpatient est un service qui reconfigure l'implémentation de CareDiscovery pour permettre le traitement des données de patients ambulatoires du Client.
- e. IBM CareDiscovery Limited Reimplementation to Convert Submission Format
IBM CareDiscovery Limited Reimplementation to Convert Submission Format est un service qui reconfigure l'implémentation de CareDiscovery pour prendre en compte les modifications des données soumises par le Client.
- f. IBM CareDiscovery Conversion to Advance
IBM CareDiscovery Conversion to Advance est un service qui reconfigure un Service Cloud IBM CareDiscovery Transform en Service Cloud IBM CareDiscovery Advance.
- g. IBM CareDiscovery Conversion to Transform
IBM CareDiscovery Conversion to Transform est un service qui reconfigure un Service Cloud IBM CareDiscovery Advance en Service Cloud IBM CareDiscovery Transform.
- h. IBM CareDiscovery Additional Data Source Integration
IBM CareDiscovery Additional Data Source Integration est utilisé pour la configuration des sources de données client additionnelles non incluses dans le cadre des services IBM CareDiscovery Transform ou IBM CareDiscovery Advance.

2. Fiches techniques sur le Traitement et la Protection des Données

L'addendum d'IBM relatif au Traitement de Données à caractère personnel, disponible sur <http://ibm.com/dpa> (DPA) et la ou les Fiches Techniques (désignées par fiche(s) technique(s) ou Annexe(s) DPA) dans les liens ci-dessous contiennent des informations additionnelles sur la protection des données pour les Services Cloud et leurs options concernant les types de Contenus pouvant être traités, les activités de traitement impliquées, les dispositifs de protection des données et les détails de conservation et de retour de Contenu. Le DPA s'applique si et dans la mesure où le Règlement Général Européen sur la Protection des Données (EU/2016/679) (RGPD) s'applique aux données à caractère personnel figurant dans le Contenu.

IBM ActionOI

<https://www.ibm.com/software/reports/compatibility/clarity-reports/report/html/softwareReqsForProduct?deliverableId=3960EDE082B311E7A1A213628837956C>

IBM CareDiscovery

3. Niveaux de Service et Support Technique

3.1 Accord relatif aux Niveaux de Service

Ce Service Cloud ne fournit pas de SLA de disponibilité.

3.2 Support technique

Un support technique et une assistance en matière de contenu sont disponibles pour le Service Cloud. Les coordonnées des personnes à contacter ainsi que les détails relatifs au support et à l'assistance sont disponibles à l'adresse https://www-01.ibm.com/software/support/watsonhealth/truven_support.html. Le support technique et l'assistance en matière de contenu sont offerts avec le Service Cloud et ne sont pas disponibles en tant qu'offre distincte.

4. Redevances

4.1 Unités de mesure des redevances

Les unités de mesure des redevances du Service Cloud sont indiquées dans le Document de Transaction.

Les unités de redevances suivantes s'appliquent à ce Service Cloud :

- Les Recettes Nettes Patient (RNP) correspondent au montant total des recettes des services d'hospitalisation et ambulatoires moins les dépenses associées en dollars US, tel qu'il est communiqué dans les données les plus récentes issues du rapport sur les coûts de CMS Medicare publié par Definitive Healthcare, LLC. Les devises autres que le dollar US sont converties en dollar US conformément au tableau des unités de conversion disponible à l'adresse http://www.ibm.com/software/passportadvantage/conversion_unit_table.html.
- Recettes Totales en Dollar US : montant total des ventes annuelles du Client et d'autres sources de revenus, comme indiqué dans le rapport public le plus récent établi par le Client ou, pour les sociétés non publiques, dans le rapport financier audité le plus récent du Client. Les devises autres que le dollar US sont converties en leur équivalent en dollar US conformément au tableau des unités de conversion disponible à l'adresse http://www.ibm.com/software/passportadvantage/conversion_unit_table.html.
- Site : site physique unique correspondant à l'adresse professionnelle d'un site physique accédant aux Services Cloud.
- Un Élément est une occurrence d'un élément caractéristique, qui est gérée par, traitée par ou relative à l'utilisation du Service Cloud.
- Une Demande désigne l'acte du Client autorisant IBM à réaliser un service soumis aux Services Cloud ou gérés par ces derniers.
- Un Engagement est un service professionnel ou de formation relatif aux Services Cloud.

4.2 Redevances des Services à Distance

Un service à distance arrive à expiration 90 jours suivant l'acquisition, que le service à distance ait été utilisé ou non.

5. Dispositions Additionnelles

Pour les Contrats de Services Cloud (ou des contrats Cloud de base équivalents) signés avant le 1e janvier 2019, les dispositions énoncées à l'adresse <https://www.ibm.com/acs> s'appliquent.

5.1 Coordonnées du Client

Les dispositions ci-dessous s'appliquent à la soumission des informations du Client en vue d'une évaluation comparative des performances des solutions IBM ActionOI et/ou IBM CareDiscovery.

5.1.1 Soumission de Données

- a. Le Client fournira à IBM des Données d'entrée IBM (le cas échéant) conformément aux Exigences de soumission et aux délais de soumission de données publiés d'IBM. IBM spécifiera les Exigences de soumission en fonction de la configuration et des sources de données du Client lorsque le Service Cloud est rendu accessible au Client.
- b. Le Client est responsable de la qualité, de l'exactitude et des délais de ses Soumissions de données d'entrée. IBM donnera à l'Abonné l'accès aux Données de sortie une fois que le processus de Soumission de données d'entrée est terminé.
- c. Dans l'éventualité où le Client ne serait pas en mesure de respecter le calendrier de soumission de données ou qu'il choisirait de ne pas procéder à la soumission de données pour quelque raison que ce soit, IBM adressera au Client une notification écrite dans les trente (30) jours de la prise de connaissance de cette éventualité. Si le Client ne prend pas des mesures correctives dans les trente (30) jours suivant ladite notification, IBM mettra fin aux activités de Soumission de données pour le cycle de données en cours. IBM maintiendra l'accès du Client au Service Cloud et le Client demeure redevable de toutes les redevances énoncées dans l'Autorisation d'Utilisation (PoE).

5.1.2 Exigences relatives aux Données du Client

Toutes les Données du Client soumises à IBM seront préparées et fournies à IBM conformément aux politiques, formats et spécifications standard en vigueur d'IBM (ci-après les « Exigences de soumission »). Tout non-respect des Exigences de soumission pourra donner lieu à une interruption ou défaillance du Service Cloud et peut nécessiter la souscription de services IBM additionnels pour rétablir le Service Cloud à un état opérationnel.

5.2 Partage des Informations du Client

Le Client reconnaît que ce Service Cloud peut permettre le partage de données confidentielles, opérationnelles, financières et statistiques spécifiques à un hôpital (ci-après les « Données Partagées ») avec d'autres organismes de soins de santé qui sont des Clients IBM et qui sont désignés par le Client dans un contrat de Partage de Données applicable, qui est susceptible d'être modifié périodiquement (ci-après les « Hôpitaux partageant des Données »). Le Client reconnaît que le partage de Données Partagées peut intrinsèquement présenter des risques d'abus s'il est utilisé d'une manière non autorisée au titre du présent Contrat ou de tout contrat de Partage de Données IBM applicable. Le Client déclare et garantit par les présentes que les Données Partagées ne seront pas utilisées à des fins illégales ou inappropriées et ne seront utilisées que conformément au Descriptif de Services Cloud et à tout contrat de Partage de Données applicable. Le Client reconnaît qu'IBM n'est pas tenue de déterminer si le Client est en concurrence avec d'autres Clients IBM. Le Client veillera à ce (i) qu'aucun hôpital concurrent ne soit inclus pour le partage de données et (ii) que l'utilisation par le Client des Données Partagées soit conforme aux lois et réglementations en vigueur. Le Client défendra, indemnisera et protégera IBM en cas de poursuites, réclamations, conflits et demandes de dommages et intérêts (y compris pour frais de représentation en justice) découlant de tout acte ou omission du Client, ses représentants, employés, agents ou sous-traitants en lien avec toute Donnée Partagée, y compris, mais de façon non limitative, des utilisations en violation des lois, règles ou réglementations antitrust. IBM se réserve le droit de révoquer à tout moment les privilèges de partage de données du Client.

5.3 Contenu Tiers

5.3.1 Dispositions et Contrats de Licence

IBM ActionOI et IBM CareDiscovery utilisent du contenu sous licence de tiers qui inclut des dispositions additionnelles détaillées dans l'Annexe A.

5.3.2 Disponibilité

Si une source tierce des données incluses dans le Service Cloud met fin à la diffusion desdites données ou qu'elle modifie les clauses de divulgation ou la nature desdites données, de manière à nuire considérablement, dans les deux cas, à la nature ou la valeur fondamentale des produits et services fournis par IBM au titre du présent Contrat, comme déterminé par IBM à son entière discrétion, IBM pourra résilier le présent Contrat et rembourser au Détenteur de licence la partie des redevances attribuables à la partie restant à courir de la Durée, telle qu'elle est indiquée dans les Documents de Transaction, à titre de règlement intégral de toutes les obligations d'IBM conformément au Contrat de Service Cloud.

5.4 Sociétés Affiliées Couvertes

Le Client a le droit d'étendre les droits et obligations au titre du Contrat de Services Cloud aux Sociétés Affiliées Couvertes autorisées, identifiées dans une Annexe relative aux Sociétés Affiliées Couvertes. Chaque Société Affiliée Couverte disposera de tous les droits et sera liée par toutes les obligations au titre du présent Contrat, y compris, mais de façon non limitative, le paiement de toutes les redevances de Services Cloud, la soumission de Données d'entrée et la protection du Service Cloud, des Données de Sortie et de toute autre information et propriété d'IBM, selon le cas applicable. L'accès destiné aux Sociétés Affiliées Couvertes est limité aux Services Cloud inclus dans le Document de Transaction (DT) du Client, tels qu'ils sont détaillés ci-dessous :

5.4.1 IBM CareDiscovery

Les Sociétés Affiliées Couvertes dans le cadre d'IBM CareDiscovery auront accès à IBM CareDiscovery Transform ou à IBM CareDiscovery Advance conformément au Document de Transaction (DT) du Client.

5.5 IBM CareDiscovery Clinical Evidence Module

Pour IBM CareDiscovery Evidence Module (ci-après le « Contenu Micromedex »), les dispositions suivantes sont applicables :

- a. Le Client n'est pas autorisé à copier, modifier, créer ou tenter de créer du contenu d'origine (ou à en créer des compilations ou œuvres dérivées) depuis ou incluant une quelconque partie du Contenu Micromedex, ni à exécuter une ingénierie inverse, une décompilation ou un désassemblage sur une quelconque partie du Contenu Micromedex.
- b. Le Client n'est pas autorisé à vendre, distribuer, concéder en sous-licence, céder ou transférer du Contenu Micromedex, en totalité ou en partie, à un tiers ou à ne pas donner à ce dernier l'accès au Contenu Micromedex, y compris, mais de façon non limitative, par fax ou par moyen électronique.
- c. Sous réserve de l'accord écrit formel d'IBM, le Client s'engage à ne pas utiliser du Contenu Micromedex au profit d'un tiers ou à ne pas accorder à un tiers le droit d'utilisation profitable du Contenu Micromedex (par exemple, fournir des services en temps partagé, un bureau de services, un service d'abonnement, la vente au détail ou tout autre service similaire) y compris, mais de façon non limitative, à toute société mère, filiale, entreprise affiliée, à l'exclusion uniquement des Sociétés Affiliées Couvertes. IBM se réserve le droit d'intégrer une fonction d'arrêt automatique ou de désactiver l'accès à tout Contenu Micromedex afin de rendre ce dernier inutilisable après l'expiration de la durée du Service Cloud.
- d. Le Client s'engage à ne pas effectuer de publication ou à ne pas fournir à un tiers les résultats des tests fonctionnels ou de performances, à des fins de publication en lien avec le Contenu Micromedex, sans l'accord préalable écrit d'IBM.
- e. Le Contenu Micromedex ne peut être utilisé que par des Utilisateurs Autorisés. Seuls les Utilisateurs Autorisés qui sont des professionnels de santé compétents et qui se fient à leur jugement clinique dans le cadre du diagnostic et du traitement pourront utiliser le Contenu Micromedex en vue d'un diagnostic ou traitement médical. Le Client assume par les présentes l'entière responsabilité de garantir l'utilisation appropriée et la fiabilité du Contenu Micromedex en tenant compte de toutes les circonstances, indications et contre-indications concomitantes.

5.6 IBM CareDiscovery Quality Measures

Les Clients disposant d'un droit d'utilisation d'IBM CareDiscovery Quality Measures (« CDQM ») sont autorisés à consulter leurs données de mesures de référence dans IBM CareDiscovery sous réserve que le Client maintienne son droit d'utilisation de CDQM pendant la durée de son Service Cloud IBM CareDiscovery. En cas d'expiration ou de résiliation du droit d'utilisation de CDQM du Client pendant la durée d'IBM CareDiscovery, l'accès aux données de mesures de référence dans IBM CareDiscovery prend fin. Le Client a la possibilité de souscrire au Service Cloud IBM CareDiscovery Core Measure Data Import pour continuer de fournir des données de mesures de référence dans IBM CareDiscovery.

5.7 IBM CareDiscovery Core Measure Data Import

Le Client accepte de fournir à IBM des soumissions de données trimestrielles de son contenu de mesures de référence, conformément aux spécifications d'IBM. Ces soumissions trimestrielles contiendront les données du plus récent trimestre qui ont été soumises aux CMS (Centers for Medicare and Medicaid Services) par le Client pour le traitement des mesures de référence. Si le Client ne soumet

pas les données trimestrielles, IBM ne lui remboursera aucune des redevances payées par le Client pour IBM CareDiscovery Core Measure Data Import et le Client ne sera pas en droit de les recouvrer.

5.8 IBM Micromedex RED BOOK™ Exclusion de responsabilité

IBM CareDiscovery peut utiliser les données d'IBM Micromedex RED BOOK dans ses algorithmes analytiques. Les prix contenus dans le RED BOOK sont fonction des données communiquées par les fabricants. Micromedex n'a pas effectué une analyse indépendante des prix réels payés par les grossistes et les fournisseurs sur le marché. Par conséquent, les prix réels payés par les grossistes et les fournisseurs risquent d'être différents des prix contenus dans cette base de données et tous les prix peuvent être modifiés sans préavis. En outre, Micromedex ne garantit pas l'exactitude du contenu de la base de données ou des informations de tarification.

6. Dispositions dérogatoires

6.1 Traitement des Données à caractère personnel

La disposition suivante prévaut sur toute disposition contraire dans la clause « Contenu et protection des données » des conditions cadre de Service Cloud entre les parties : Conformément au Contrat, le Client et IBM reconnaissent que l'Addendum relatif au Traitement de Données à caractère personnel d'IBM, disponible à l'adresse <http://ibm.com/dpa> (DPA) et les annexes DPA applicables s'appliquent au Contrat et le complètent, si et dans la mesure où le Règlement Général Européen sur la Protection des Données (UE/2016/679) (RGPD) s'applique aux données à caractère personnel figurant dans le Contenu. Ce Service Cloud n'est actuellement pas conçu pour traiter des données à caractère personnel soumises au RGPD et, à ce titre, le DPA et toute Annexe DPA applicable n'entrent pas dans le cadre des Services Cloud. Le Client garantit qu'aucune donnée à caractère personnel soumise au RGPD ne figure ou ne figurera dans le Contenu ou n'est fournie à IBM en tant que Responsable du traitement au nom du Client dans le cadre de la fourniture du Service Cloud.

Si le Client tente de fournir des données à caractère personnel soumises au RGPD à IBM en tant que Responsable du traitement, le Client devra, avant de fournir ces données, en informer IBM par écrit et, si IBM accepte par écrit de recevoir ces données, le Client pourra, suite à ladite acceptation, fournir ces données, et le Client et IBM s'acquitteront de leurs obligations respectives en vertu du RGPD, et le DPA et les Annexes DPA applicables référencées dans le Contrat s'appliqueront au Contrat et en feront partie intégrante.

6.2 Utilisation des Données Client

La disposition suivante prévaut sur toute disposition contraire dans la clause « Contenu et protection des données » des conditions cadre de Service Cloud entre les parties : Le Client confère à IBM un droit mondial, perpétuel, exempt de redevances et non exclusif pour utiliser, copier, distribuer, afficher, modifier, concéder en sous-licence, vendre, louer, céder et incorporer dans d'autres produits et services :

- a. les Informations du Client, masquées pour empêcher l'identification des patients ou le Client comme source des données concernées (sauf dans la mesure où le Client peut, conformément à un contrat de partage de données, être identifié comme faisant partie des organismes couverts par ledit contrat, si ce dernier est signé par le Client au titre des présentes), notamment la combinaison et l'agrégation avec des Informations du Client reçues d'autres Clients d'IBM pour la fourniture des services d'agrégation de données ; et
- b. les idées, suggestions, améliorations ou services que le Client ou son personnel seront susceptibles de fournir ou de communiquer à IBM dans le cadre des opérations objet du Contrat.

Dispositions et Contrats de Licence Tiers

1. American Medical Association

Conformément au Contrat de Licence de Distribution CPT d'IBM, tel qu'il est défini dans le contrat existant entre l'AMA (American Medical Association) et Truven Health Analytics LLC ou ses prédécesseurs (ci-après le « Contrat Truven ») relatif aux offres spécifiées dans les Documents de Transaction, IBM est autorisée à distribuer et concéder en sous-licence au Client le document CPT (Current Procedural Terminology), quatrième Edition, un code de nomenclature et des codes permettant de communiquer les services de soins de santé (dénommés ci-après collectivement « CPT »), dans le cadre du Service Cloud, sous réserve que le Client soit lié par certaines dispositions. Les droits dont dispose le Client en vue d'utiliser le CPT prennent fin si le Client ne respecte pas l'une quelconque des dispositions substantielles dudit Contrat.

En règle générale, les dispositions énoncées dans le Contrat qui s'appliquent au Service Cloud s'appliquent également au CPT. Voici les dispositions additionnelles qui s'appliquent au CPT :

- a. La fourniture d'une version mise à jour du CPT dans le Service Cloud est fonction des relations contractuelles continues d'IBM avec l'AMA.
- b. La licence CPT est non cessible et non exclusive et est exclusivement destinée à l'usage interne du Client et uniquement aux Etats-Unis.
- c. La licence CPT est conférée en contrepartie d'une redevance de licence et toute autre forme de contrepartie.
- d. Le Client n'est pas autorisé à publier, distribuer via l'Internet ou tout autre système informatique public, créer des œuvres dérivées (y compris la traduction), transférer, vendre, louer, concéder sous licence ou de quelque manière que ce soit mettre à la disposition d'une partie non autorisée le CPT ou toute copie ou partie du CPT.
- e. L'abonné ne peut effectuer des copies du CPT qu'à des fins de sauvegarde ou d'archivage.
- f. Le document CPT est protégé par les droits d'auteur de l'AMA et est une marque enregistrée de l'AMA. Toutes les mentions de droits de propriété, y compris les mentions de marque et de droits d'auteur dans le document CPT doivent apparaître sur toutes les copies de sauvegarde ou d'archivage autorisées effectuées par l'utilisateur ; toute impression ou autre sortie du Service Cloud qui contient une partie du CPT (autre que celle constituant une utilisation équitable, les rapports internes et les formulaires de réclamation destinés à certains patients, ainsi que les rapports externes diffusés hors de l'entreprise du Client contenant moins de vingt (20) descriptions et/ou codes CPT) afficheront ce qui suit : « CPT only © 2017 American Medical Association. All Rights Reserved ». L'année indiquée dans les mentions de droits d'auteur doit être conforme aux futures mises à jour du CPT.
- g. Le Client imposera à toute personne autorisée à accéder au Service Cloud (y compris les consultants et sous-traitants qui effectuent des services pour le Client) le respect des dispositions de la présente Annexe.
- h. Sauf dispositions contraires expresses du Contrat, le document CPT est fourni « en l'état » sans aucune garantie ou responsabilité d'IBM ou de l'AMA, y compris, mais de façon non limitative, la responsabilité en cas de dommages indirects ou particuliers ou de perte de bénéfices quant à la séquence, l'exactitude ou l'exhaustivité des données, ou la garantie de conformité du CPT aux exigences du Client ; la seule responsabilité d'IBM et de l'AMA est de faire leur possible pour corriger ou remplacer le CPT ; l'AMA décline toute responsabilité quant aux conséquences de l'utilisation, l'usage abusif ou l'interprétation des informations contenues ou non dans le CPT.
- i. La licence CPT prend fin en cas de manquement du Client à ses obligations au titre du Contrat, sous réserve de tout délai nécessaire pour remédier au manquement.
- j. Si une disposition est jugée enfreindre une loi ou qu'elle est inapplicable, les dispositions restantes du Contrat resteront en vigueur et conserveront leur plein effet.
- k. Le Service Cloud inclut le CPT qui correspond à des données techniques commerciales et/ou des bases de données informatiques et/ou des logiciels informatiques commerciaux et/ou les documentations relatives aux logiciels informatiques commerciaux, selon le cas applicable, qui ont

été développés exclusivement à l'aide de fonds privés par l'American Medical Association, 515 North State Street, Chicago, Illinois 60654. Les droits dont dispose le gouvernement des Etats-Unis pour utiliser, modifier, reproduire, diffuser, exécuter, afficher ou communiquer ces données techniques et/ou bases de données informatiques et/ou logiciels informatiques et/ou documentations relatives aux logiciels informatiques sont soumis aux restrictions de droits limités exposées dans la réglementation DFARS 252.227-7015(b)(2) (novembre 1995) et/ou soumis aux restrictions exposées dans les réglementations DFARS 227.7202-1(a) (juin 1995) et DFARS 227.7202-3(a) (juin 1995), selon le cas applicable, pour les achats réalisés par le Département de la Défense des Etats-Unis et aux restrictions de droits limités exposées dans la réglementation FAR 52.227-14 (décembre 2007) et/ou soumis aux dispositions relatives aux droits limités exposées dans les réglementations FAR 52.227-14 (décembre 2007) et FAR 52.227-19 (décembre 2007), selon le cas applicable, et dans tout Supplément FAR applicable, pour les achats fédéraux autres que ceux réalisés par le Département de la Défense.